



Budget primitif 2015 du département des Côtes d'Armor

Les principales décisions intéressant le BTP

Globalement, le projet de budget primitif (BP) 2015 du département des Côtes d'Armor s'établit à 639 M€, en hausse de 2,4 % par rapport à 2014. Le montant des dépenses d'équipement hors dette prévu au BP 2015 s'élève à 90 M€ (comme en 2014) dont 57,6 M€ en dépenses d'équipement sous maîtrise d'ouvrage départementale. En parallèle de l'inscription des crédits de paiement, le PPI est actualisé et s'élève désormais à 232 M€, incluant 59,6 M€ d'AP nouvelles au BP 2015, dont 19,3 M€ pour la voirie, 15,5 M€ pour les collèges et 2,3 M€ pour le logement.

Les principales décisions intéressant le BTP sont les suivantes :

Infrastructures & Transports - Aménagement du territoire

Modernisation du réseau routier

Suite à l'adoption du Schéma des Transports Intelligents des Côtes d'Armor (STICA) 2009-2020, le Département a signé en février 2010 avec l'Etat et les organisations professionnelles du domaine routier une "convention d'engagement volontaire des acteurs de conception, fourniture, réalisation et maintenance routières". Cette convention prévoit notamment, la prise en compte des objectifs suivants :

- préserver les ressources non renouvelables (recyclage des matériaux),
- préserver la biodiversité et les milieux naturels,
- réduire les émissions de gaz à effet de serre et la consommation d'énergie (en particulier dans la fabrication et le transport de matériaux).

● MAINTENANCE DE LA VOIRIE

AP : 9 M€

Pour 2015, il est proposé d'autoriser un programme de grosses réparations sur le réseau A à hauteur de 4,2 M€.

Pour les travaux sur le réseau B, il est proposé un programme "travaux sur réseau d'intérêt local" d'un montant de 4,4 M€. Par ailleurs, un montant de 0,4 M€ est prévu pour les travaux d'arasement des accotements et de remise en état des fossés.

Ouvrages d'art (grosses réparations)

Il est proposé de voter une autorisation de programme annuelle de 0,30 M€. A noter que le pont St Christophe à Lézardrieux et Canada à Tréguier font l'objet d'un programme pluriannuel spécifique de remise en état sur les dix prochaines

années, programme qui a été approuvé en juin 2014. Il est proposé de mettre en place une AP de 1,9 M€ qui permettra, pour le pont de Lézardrieux, de procéder au choix d'un maître d'oeuvre dans l'objectif d'un commencement des travaux en fin d'année.

● TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

Les opérations du STICA

Lors de la session de juin 2014 a été approuvée la révision du volet routier du STICA. Dans ce cadre, 19 opérations prioritaires à réaliser sur la période de 2014-2020 (pour un montant de 54,4 M€) ont été retenues et 11 opérations ont été identifiées comme alternatives possibles si une opération prioritaire était reportée. Les travaux en cours seront poursuivis en 2015 et de nouvelles opérations seront engagées, ce qui nécessite d'augmenter de 5,73 M€ les AP correspondantes.

L'année 2015 verra l'achèvement des aménagements suivants :

- les travaux d'aménagement de la RD 786 au droit d'Etables sur Mer pour les tranches 2 et 3 ;
 - la déviation de la Vollée sur la RD 791 sur la commune de Planguenoual ; les chaussées et la mise en place des équipements seront réalisées au printemps pour permettre une mise en service avant l'été ;
 - le giratoire de Squiffiec sur la RD 8 ; mise en service prévue en mai.
- En 2015, pourraient être engagés les travaux pour de nouvelles opérations, à savoir :
- le doublement de la RD 700 entre Bel

Air et Loudéac ; les travaux de déplacement des réseaux et des rétablissements de VC seront réalisés entre mars et octobre ;

- l'aménagement de la RD 59 entre Plénée-Jugon et la RD 44 ; après la réalisation des fouilles archéologiques cet hiver, les travaux de construction de l'ouvrage hydraulique sont prévus au 1er semestre 2015 ;

- le giratoire de Paris sur la Rode de St Brieuc, sous la maîtrise d'ouvrage de St Brieuc Agglomération ;

- l'aménagement du giratoire de l'Arrière à Plérin ; des premiers travaux consistant à améliorer la fluidité du giratoire aux heures de pointe (élargissement de l'anneau et traitement de l'entrée en venant d'Eleusis) seront entrepris au 2ème semestre 2015.

Par ailleurs sera poursuivi l'aménagement foncier de la déviation de Caulnes afin de pouvoir engager les premiers travaux en 2016.

Suite notamment à la révision du volet routier du STICA, des études préalables et réglementaires sont en cours afin de pouvoir obtenir les déclarations d'utilité publique sur les dossiers prioritaires suivants :

- RD 786 / Déviation de Binic : la concertation avec les collectivités locales se poursuit avec l'objectif de pouvoir lancer prochainement les instructions préalables réglementaires et la mise à l'enquête publique ;
- le contournement de Plancoët : les études préalables et réglementaires sur la partie Est devraient pouvoir être lancées



en 2015 ;

- RD 700 / Doublement entre Berlouze et la Place à L'Épine : les études d'environnement seront lancées en 2015 pour permettre de constituer en 2016 les dossiers réglementaires ;

- Rocade Est de Lamballe : les premières études de trafic et d'environnement devaient être lancées au 2^{ème} semestre 2015.

La rocade de déplacements de SAINT BRIEUC

En 2015, les travaux consisteront en la construction des deux derniers ouvrages sur la section La Crarée-Le Perray. Les travaux ont commencé sur celui franchissant la voie ferrée ; la consultation des entreprises va être lancée pour celui qui franchit la RN 12, afin de démarquer les travaux mi-2015.

● PARTICIPATION À L'AMÉNAGEMENT DU RÉSEAU ROUTIER NATIONAL

Au cours de l'année 2009, l'Etat a établi un nouveau Programme de Modernisation des Itinéraires nationaux (P.D.M.I.), dont le montant s'élève pour les Côtes d'Armor à 37,42 M€, et concerne la réévaluation d'opérations en cours telles que l'achèvement des déviations de GOUAREC – SAINT-GELVEN (6,52 M€) et de SAINT-CARADEC (16 M€) mais aussi des opérations nouvelles telles que la construction d'un giratoire à PLEMET, la 2^{ème} phase de la déviation de LOUDEAC, la subvention pour l'échangeur du Perray (R. N. 12).

Concernant ce PDMI, l'engagement financier du département se limite à participer au financement de l'achèvement des déviations de GOUAREC SAINT-GELVEN et de SAINT-CARADEC, soit une participation financière respectivement de 1,492 M€ et de 0,5 M€. Le montant de ces opérations a diminué sensiblement, passant respectivement à 1,183 M€ et 0,28 M€. Aucun versement n'est donc à prévoir en 2015.

La situation des opérations en travaux est la suivante :

RN 164

Déviations nord de Loudéac : les travaux sont bien engagés pour cette opération dont la mise en service est annoncée pour fin 2015

Des études ont été lancées par les services de l'Etat pour de futures mises à 2x2 voies de l'itinéraire. Il s'agit notamment, dans les Côtes d'Armor, de la section entre Lomeven et Plouguernevel, inté-

grant la déviation de Rostrenen: l'enquête préalable à la DUP devrait être lancée mi 2015. Les études ont repris concernant la mise à 2x2 voies de la section Caurel-Colmain, dans l'objectif du lancement d'une nouvelle procédure de DUP avec enquête prévue au second semestre 2016. Pour la section au droit de Plémet, les études préliminaires ont été engagées en mars 2013 ; la procédure de DUP pourrait aboutir à l'horizon 2016. Enfin, en ce qui concerne la déviation de Merdrignac : les études préalables ont démarré en 2014 ; l'enquête publique pourrait intervenir en 2017-2018.

RN 176

Mise à 2x2 voies de la section comprise entre l'estuaire de la Rance et l'échangeur de la Chênaie : la concertation officielle s'est finalisée en décembre 2014. A ce stade, le coût global prévisionnel de la mise à 2x2 voies de l'ensemble de la section intégrant un doublement du pont existant est compris entre 28,5 et 30,5 M€.

Bretagne Grande Vitesse (BGV)

Le soutien du Département au projet de LGV s'est concrétisé par le vote en 2011 d'une autorisation de programme de 31 M€. L'engagement financier s'élève à 5,251 M€ au titre de l'année 2015.

Par ailleurs, le Département poursuit son soutien aux opérations ferroviaires inscrites au CPER dont une participation au programme Rennes Brest – Rennes Quimper (RBRQ) sur le volet " suppression des passages à niveaux". 0,365 M€ sont inscrits au BP 2015 pour assurer les finitions du chantier de suppression du PN 260 sur les communes de Plounérin et Plufur.

Le Département participe également aux projets de Pôles d'Echanges Multimodaux (PEM) des gares de Saint Briec, et de Guingamp. Ces projets vont entrer dans une phase opérationnelle qui verra sa finalisation en 2017. A Guingamp, après les travaux à la gare routière, le réaménagement du Bâtiment Voyageurs a été engagé en 2014. A St Briec, les travaux visant à libérer les emprises ferroviaires vont se poursuivre et le chantier du bâtiment voyageurs devrait démarquer en juillet 2015.

Au-delà de ces opérations, le Département a décidé d'apporter son soutien à l'amélioration de la ligne Dinan - Dol - Pleudihen à hauteur de 0,2 M€. Dans un

deuxième temps, après les études menées par RFF, c'est la desserte du Trégor dans toute sa globalité qui bénéficiera du soutien départemental. Sur ces opérations, un engagement à hauteur de 0,9 M€ a été acté en 2014. Les travaux entre Plouaret et Lannion se terminent et ceux entre Plouaret et Guingamp sont programmés à échéance de fin 2016. Cependant, avec l'ensemble de ces travaux, l'objectif de mettre la Pointe Bretonne à trois heures de Paris à l'horizon de 2017 ne sera pas atteint (3h18 contre 3h59 aujourd'hui). Aussi, dans le cadre de la Révision du Contrat de Projets Etat – Région (CPER 2007-2013) une phase 2 du programme RBRQ a été retenue afin de traiter cet objectif des «trois heures». Elle prévoit la création de sections de lignes nouvelles qui viseront à gagner 10 à 15 minutes sur chacune des branches Nord et Sud, celles-ci participant à améliorer aussi la desserte entre Rennes et Nantes. Les études exploratoires menées par RFF pour ce projet ainsi que pour l'amélioration des liaisons Nantes-Rennes-Bretagne Sud via l'aéroport u Grand Ouest (AGO) inscrit au CPER des Pays de la Loire ont montré la nécessité de fusionner ces deux composantes en un seul grand projet dénommé "Liaisons Nouvelles Ouest Bretagne Pays de la Loire (LNOBPL). Le débat public concernant ce projet est clos depuis le 3 janvier 2015. La décision du porteur de projet, RFF, est attendue.

En attendant, le montant des dépenses inscrit au budget primitif 2015 pour le ferroviaire hors LGV s'élève à 1,147 M€.

Covoiturage

Le Département va poursuivre son programme d'aménagement d'aires de covoiturage à hauteur de 0,10 M€ en 2015. A ce jour, le nombre d'aires aménagées est de 43, dont 32 départementales, portant le nombre de places à plus de 1 100.

Ports

Opérations sous maîtrise d'ouvrage départementale

Pour l'année 2015, un montant total de 0,622 M€ et proposé pour la maintenance, les études et les travaux des ouvrages non concédés.

Par ailleurs, une étude sur le franchissement par les poissons des ouvrages maritimes d'être engagée pour un montant



prévisionnel de 60 000 €.

Subventions portuaires

Pour l'année 2015, un montant total de 0,10 M€ est proposé en AP et 0,947 M€ en crédits de paiement dont 0,647 M€ pour les ports de pêche et de commerce et 0,3 M€ pour les ports de plaisance. Au Légué à St Briec, il est prévu la réalisation d'un 4^e quai et d'un terre-plein dans le port de commerce. Les études de maîtrise d'oeuvre actuellement en cours vont permettre de préciser les coûts et les solutions techniques en début d'année 2015 et de lancer les procédures réglementaires d'enquête publique afin d'engager les travaux à partir de 2016 avec une réalisation du quai mi 2017. Le coût total de l'opération en phase 1 est estimé de l'ordre de 12 M€, comprenant 8,85 M€ de travaux (réalisation du quai et du terre-plein). Une subvention de 31 000 € sera versée au Syndicat Mixte du Grand Légué pour la réalisation des études du 4^e quai.

Canaux et voirie fluviale

Canal de Nantes à Brest

Afin de poursuivre le programme de restauration des ouvrages du canal, il est proposé de mobiliser pour 2015 0,25 M€ en autorisation de programme et crédits de paiement.

Politique territoriale

Dotation Départementale de Solidarité Communale (DDSC)

Cette dotation est destinée à aider forfaitairement les communes < 1000 habitants à financer leurs travaux courants concernant le patrimoine bâti et routier communal (194 communes peuvent en bénéficier). 0,965 M€ sont inscrits sur cette ligne budgétaire en 2015.

Contrats de Territoire (CT)

D'une durée de 6 ans et dotés globalement de 50 M€, les contrats sont élaborés et mis en oeuvre sur la période 2010-2015 (39 contrats EPCI signés, plus 2 conventions communales pour le Moustoir et Perros-Guirec). Les 1 215 opérations d'investissement inscrites dans les contrats représentent un montant total de travaux s'élevant à 358 M€ HT. Pour 2015, 6,3 M€ en crédits de paiement sont inscrits au budget primitif.

A noter que l'ensemble des dossiers déposés avant le 15 octobre 2008 pour l'attribution d'une subvention en 2009

ont été financés, hors contrat, par une enveloppe transitoire de 6,3 M€. Cette enveloppe comprend plus de 200 opérations dont 82 % concernent la voirie (112 dossiers) et les écoles (80 dossiers). Compte tenu de l'état d'avancement des projets financés au titre de cette enveloppe transitoire, des crédits à hauteur de 65 395 € sont prévus au budget primitif 2015.

Un crédit de paiement de 50 000 € est également inscrit pour solder les dernières opérations prises en compte dans le cadre du Fonds de développement territorial.

En 2015, les collectivités locales vont mener leurs travaux de réflexion et de concertation en vue de préparer leurs nouveaux contrats de territoire qui auront une durée ramenée à 5 ans (2016-2020). Les signatures des projets partagés de développement territorial devraient intervenir à l'automne 2015, à la suite des démarches de diagnostic territorial engagées par les collectivités.

Bretagne Très Haut Débit

Montée en débit

Un marché de conception-réalisation d'environ 180 opérations de montée en débit a été confié à l'opérateur Orange en fin d'année 2013. Les travaux, afin de réaliser notamment les 25 sites prévus dans les Côtes d'Armor, ont été engagés au cours de l'été 2014. L'objectif est l'aboutissement total de ce programme à la fin du 1^{er} semestre 2015. Le coût global du chantier dans le département est évalué à 4,76 M€ HT ; la participation du Conseil général s'élève à 0,37 M€, dont un montant de 0,185 M€ sur le budget 2015.

Le déploiement du FITH

Mégalis Bretagne a pratiquement finalisé les procédures afin de mener à bien la première tranche de déploiement (2014-2015), soit deux marchés de conception-réalisation portant sur un volume de 30 000 prises optiques, confiés à l'opérateur Orange au cours de l'été 2014, et une consultation pour choisir l'entreprise qui exploitera le réseau en affermage et le commercialisera ; l'entreprise réalisera les raccordements pour les clients. Dans le département, la première tranche concerne la ville de Lamballe et une quinzaine de communes, soit au total 17 000 prises FITH sur un total de 61 000 à l'échelle régionale.

Les études de projet sont d'ores et déjà engagées sur les communes concernées. Le coût des travaux de cette première tranche est évalué à 39,322 M€ HT ; l'apport du Département est évalué à 4,625 M€. Compte tenu des versements déjà effectués, il est proposé d'inscrire au budget primitif 2015 un crédit de paiement de 2,5 M€ sur l'AP de 10 M€.

Bâtiments départementaux

AP : 12,4 M€

CP : 4,944 M€

L'Assemblée Départementale a validé, le 25 septembre 2014 un schéma directeur immobilier des bâtiments départementaux. Ce schéma a fixé des grandes orientations et les investissements prioritaires à mener dès 2015, avec une déclinaison sur les quatre familles de bâtiments suivantes : les centres techniques d'exploitation des routes (CTER), le service public départemental sur les territoires (bureaux, permanences sociales), le patrimoine immobilier briochin (campus, Lamartine, IUFM...), les bâtiments thématiques (sports, culture dont monuments historiques, économie...).

• LES TRAVAUX D'INVESTISSEMENT LOURDS

Les centres d'exploitation des routes

AP : 2,5 M€

La recherche d'un nouveau terrain pour le repositionnement du centre d'Aucalleuc est engagée : l'année 2015 sera donc mise à profit pour acquérir ce nouveau terrain et lancer les études avec pour objectif de commencer les travaux début 2016.

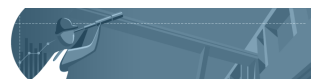
Il est proposé de construire un nouveau centre à Tréguier qui pourrait être implanté sur un terrain proposé par la communauté de communes à Minihy-Tréguier (zone de Convent Braz). Les études vont être lancées avec pour objectif de commencer les travaux avant la fin de l'année 2015.

Pour financer ces opérations prioritaires, il convient de créer une AP de 2,5 M€.

Les maisons du Département

AP : 2 M€

Dans le cadre du regroupement des services de la MdD de Dinan à Beaumanoir, une dernière tranche de travaux va être réalisée pour un montant de 0,325 M€. Un relogement de la MdD de Paimpol est envisagé dans le centre Henri-Du-



nant de Paimpol, propriété de la communauté de communes ; ce déménagement nécessitera d'importants travaux, pour lesquels est créée une AP de 2 M€.

Le campus briochin

AP : 0,5 M€

Décliné comme une priorité du schéma immobilier, un programme de travaux de rénovation énergétique de la Préfecture - bâtiment Emeraude, visant à isoler ce bâtiment et à construire une chaudière bois, pourrait démarrer en 2015 dès l'obtention du financement de l'Etat, prévu à hauteur de 60 %. Il est proposé de créer une AP de 0,5 M€ pour la réalisation des premières études nécessaires au lancement de cette opération.

Le patrimoine culturel, sportif et économique

AP : 5,4 M€

CP : 1,935M€

L'année 2015 sera marquée par le lancement des opérations suivantes :

- Extension des Archives départementales : une AP de 0,5 M€ est proposée pour élaborer le programme de l'opéra-

tion et lancer les études ;

- Construction du restaurant et restructuration de l'hébergement à la base départementale de plein air de Guerlédan : une AP de 4,9 M€ est proposée pour lancer les études de conception et réaliser les travaux.

Plusieurs opérations de construction sont également en cours de livraison et nécessitent l'inscription de crédits de paiement en 2015 pour les solder.

Pour l'ensemble des travaux prévus, 1,935 M€ de crédits de paiement sont nécessaires en 2015.

• LES TRAVAUX D'ADAPTATION ET DE RÉNOVATION

Sont prévus en 2015 :

- Broons : aménagement de bureaux au CTER ;
- Lamartine : aménagement de bureaux du 2ème étage pour y héberger Itinéraire Bis ;
- Villa Rohannec'h : travaux de conservation comprenant la rénovation de la structure des planchers et le remplacement des menuiseries extérieures ;
- restaurant inter-administratif de Plou-

fragan : restructuration de la cuisine ;

- Monuments Historiques : rénovation et entretien du bâti et amélioration et sécurisation des cheminements pour le public (notamment au Château du Guildo).

Un montant de 1,03 M€ est prévu en crédits de paiement pour l'ensemble de ces travaux.

• LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE

Le programme annuel comprend les petits travaux d'adaptation des locaux, des travaux d'entretien et des travaux de mise en sécurité. Ces travaux concernent par ailleurs les mises aux normes d'accessibilité. Les travaux de maintenance permettent également de réaliser des économies d'énergie en favorisant l'isolation thermique et en régulant les systèmes de chauffage.

L'ensemble de ces travaux nécessitent de prévoir un montant de 0,857 M€ en crédits de paiement en 2015.

Enseignement, culture, sport et loisirs

Collèges publics

CP : 21 M€

Les travaux programmés en 2015 au titre du PPIC qui entre dans sa cinquième année d'exécution, nécessitent l'inscription de 21 M€ de crédits de paiement.

• TRAVAUX D'INVESTISSEMENT LOURDS

Collège de Plouer-sur-Rance

La livraison de l'ensemble du collège est prévue cette année avec l'achèvement des extensions des salles de classe.

Collège de Plancoët

Les travaux, démarrés au début de l'année 2013, sous la maîtrise d'oeuvre du cabinet d'architectes Coquard-Colleu-Charrier de St Brieuc, se déroulent selon le planning établi. La livraison des bâtiments principaux est en cours. La dernière phase de ce chantier en site occupé va pouvoir être engagée avec la déconstruction des bâtiments existants et la réalisation de la cour de récréation. L'ensemble du site sera livré à la rentrée scolaire 2015/2016.

Collège de Broons

Les travaux, démarrés en 2014 sous la maîtrise d'oeuvre conduite par le cabi-

net autrichien Dietrich Untertrifaller, doivent être livrés à la fin du printemps 2015.

Collège de Ploufragan

La livraison de la première phase de travaux, démarrés en 2014 sous la maîtrise d'oeuvre du cabinet d'architectes Debard-David-Le Corvec de Lorient, interviendra cette année.

Collège de Merdrignac

Les travaux de reconstruction de l'externat, sous maîtrise d'oeuvre de l'agence Nunc Architectes de St Brieuc, viennent de commencer. La livraison de l'ensemble de l'opération est envisagée pour la rentrée scolaire 2016.

Collège de Mûr de Bretagne

Les travaux de reconstruction du pôle restauration et d'une partie de l'externat, sous maîtrise d'oeuvre de l'agence Nunc Architectes de St Brieuc, viennent de commencer. La livraison de l'ensemble de l'opération est envisagée pour la rentrée scolaire 2016.

Collège de Pontrieux

Le marché de maîtrise d'oeuvre a été attribué au cabinet d'architectes Mostini

de Morlaix. Suite à la phase de conception, une consultation est actuellement en cours auprès des entreprises. La livraison de l'ensemble de l'opération est envisagée à la fin de l'année 2016.

Collège de Tréguier

Le marché de maîtrise d'oeuvre a été attribué au cabinet d'architectes Fauquert de Lannion. La phase de conception est en cours. Une première phase de restructuration, en maîtrise d'oeuvre interne, sera réalisée au cours de l'année 2015.

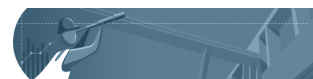
Collèges d'Yffiniac et de Lamballe

Les études d'implantation et de programmation sont en cours pour ces opérations. Il est envisager de lancer les concours d'architectes au 1er semestre 2015.

Collège de Lannion

Le site de Ker Uhel a été retenu pour reconstruire le collège Le Goffic. Les études d'implantation vont commencer en partenariat avec la ville de Lannion. A la suite d'une phase de programmation, le concours d'architectes sera lancé.

Collèges de Plénée-Jugon et de Bégard



Les études d'implantation et de programmation démarreront en 2015 dans l'objectif d'organiser les concours d'architectes à la rentrée 2015

● TRAVAUX D'ADAPTATION FONCTIONNELLE, DE RÉHABILITATION TECHNIQUE ET D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Collège d'Erquy

Afin d'améliorer le fonctionnement du pôle restauration et les espaces vestiaires des agents, des travaux vont être engagés sur la base d'études qui seront menées prochainement.

Collèges de Moncontour et Quintin

Des travaux d'amélioration vont être étudiés en 2015.

Collège de Plémet

Le pôle restauration nécessite d'être réhabilité. Les études de programmation seront menées en 2015. Cette opération permettra également d'achever la mise en accessibilité réglementaire.

Collèges privés

L'AP est portée à 0,475 M€ au budget primitif 2015 pour le soutien aux investissements immobiliers des collèges privés dans le cadre de la Loi Falloux.

Enseignement supérieur

Un crédit de paiement de 0,582 M€ est prévu au BP 2015 pour les programmes CPER (réhabilitation des locaux d'enseignement de l'IUT, création d'espaces de vie étudiante, réhabilitation et modernisation des Cités universitaires et modernisation des équipements pédagogiques - AP de 0,927 M€).

Sport et loisirs

Équipements sportifs départementaux

- Pour l'entretien et la maintenance des équipements sportifs départementaux (CDVH, Base de Guerlédan, Maison des Sports), il est réservé une enveloppe de crédits à hauteur de 0,35 M€ au budget primitif 2015.

- Travaux de restructuration de la Base

départementale de plein air de Guerlédan : deux tranches urgentes de travaux ont été identifiées, à savoir la réalisation d'un nouveau restaurant d'une capacité totale d'environ 160 places, la requalification de l'ancien restaurant en salle informatique et de réunions et centre de documentation, et la rénovation des hébergements collectifs ; l'ensemble de l'opération de restructuration est évalué à 4,9 M€ TTC à réaliser sur cinq exercices budgétaires (entre 2014 et 2018). Il est proposé d'ouvrir une AP correspondante à hauteur de 4,9 M€ et d'inscrire des crédits de paiement pour un montant de 0,22 M€ au titre de l'année 2015 pour la mise en oeuvre de ce programme, suite au concours d'architectes réalisé à l'automne 2014.

Équipements sportifs non départementaux

Il s'agit du centre de formation d'En Avant de Guingamp ; ce projet devrait voir le jour en 2016, sur le site du Rucaër à St Pabu. La participation départementale porte sur la réalisation des équipements sportifs du centre (4 terrains dont 2 synthétiques, plus vestiaires-sanitaires correspondants, ainsi qu'une tribune de 300 places) pour un coût total établi à 5,1 M€. La participation du Département est proposée à hauteur de 20 %, soit 0,976 M€. Un crédit de 0,486 M€ est prévu au BP 2015. Les travaux devraient démarrer au printemps 2015.

Culture

Équipements culturels

Cette politique relève désormais des contrats de territoire. Toutefois, dans le cadre de la politique en faveur de la culture bretonne, le département a pris l'engagement d'accompagner les projets d'aménagement et de restructuration des locaux du collège Diwan portés par l'association Studi Ha Dudi. Il est donc proposé d'inscrire les crédits de paiement à hauteur de 0,070 M€ corres-

pondant à l'engagement de la 2ème tranche de travaux.

Patrimoine historique et contemporain

Pour l'année 2015, une partie importante des crédits sera destinée aux travaux d'urgence, en particulier à l'abbaye de Beauport : restauration de la voûte de l'escalier entre le réfectoire et le chauffoir, reprise d'étanchéité sur la voûte du parloir, sécurisation de la structure du canal hydraulique, maçonnerie sur els murs de clôture du jardin abbatial, installation d'un plancher bois dans la salle au duc. Le Château du Guido bénéficiera, quant à lui, d'un aménagement important visant à une meilleure accessibilité du public (aplanissement des sols de la cour) et du lancement d'une étude diagnostic puis d'un programme architectural. Au Château de la Hunaudaye, une zone de stationnement intégrée au site va être aménagée en 2015. Le Département a acquis en 2014 le Domaine de Bon Repos. Un groupe de travail a été mis en place pour étudier le projet de développement du site. Une AP de 0,05 M€ est proposée pour le patrimoine contemporain avec l'inscription d'un crédit de paiement correspondant au BP 2015.

Patrimoine historique public protégé

Au titre de l'année 2015, est proposée l'ouverture d'une AP de 0,10 M€ et l'inscription de crédits de paiement à hauteur de 0,212 M€ pour soutenir la restauration de ce patrimoine.

Musées et structures muséographiques associatifs

A noter le projet de création d'un nouveau musée autour des oeuvres de Mathurin Méheut. Le projet architectural dans l'écurie n° 12 du haras sera porté par Lamballe Communauté, maître d'ouvrage. Sur l'AP de cinq ans (2014-2018) d'un montant de 0,8 M€ ouverte en 2014, il est proposé d'inscrire un crédit de paiement de 0,128 M€ au titre de l'exercice 2015.

Solidarités et logement

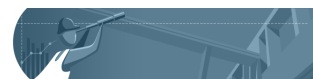
Politique départementale en faveur du logement

Les quatre axes fondamentaux de la politique départementale en faveur du logement sont : la production et la réhabilitation du patrimoine social locatif, l'accès au logement et le maintien dans les lieux des plus démunis, l'équilibre terri-

torial d'une offre de logements adaptés aux besoins des populations et tenant compte des marchés locaux de l'habitat, le soutien à l'application des principes de l'éco-construction et de la performance énergétique du bâti.

A noter que de nouvelles modalités d'intervention ont été mises en place en

2014 avec la création de deux appels à projets, le premier relatif à l'habitat participatif à l'attention des ménages cossu-tarmoriciens, le second relatif aux problématiques de vitalité dans les centres bourgs à l'attention des communes de moins de 5 000 habitants. Cette dynamique est également portée par l'Etat



qui a proposé un Appel à Manifestation d'Intérêt pour lequel la ville de Guingamp a été retenue en novembre 2014. Plus globalement, avec l'objectif d'une politique du logement renouvelée en 2015, le Département a décidé d'engager un travail d'élaboration d'un Plan Départemental de l'Habitat (PDH) d'une durée de 6 ans. Le temps d'élaboration est estimé à 18 mois.

Ainsi, au titre de l'année 2015, il est proposé de voter une nouvelle AP pour un montant de 2,37 M€, dont 1,7 M€ pour la réhabilitation du parc HLM, et de con-

vertir la somme de 0,521 M€ attribuée à Côtes d'Armor Habitat sous la forme de bonifications d'intérêts, en subvention d'investissement. Une enveloppe globale de 6,864 M€ est inscrite en crédits de paiement, dont 2,471 M€ pour le parc public, 0,138 M€ pour le parc privé, 0,338 M€ dans le cadre de la délégation des aides à la pierre.

En ce qui concerne les programmes inscrits dans le cadre de conventions ANRU, il y aura lieu de prévoir de nouvelles AP en 2016 ou 2017. Ces programmes représentent un montant glo-

bal de 9,722 M€ pour 2 296 logements. Le montant déjà engagé est de 5,513 M€ et le montant restant à engager est de 5,912 M€. Il s'agit des opérations situées sur les territoires de Guingamp (quartiers du Roudourou, Gourland et Manoir) et St Brieuc (quartiers de la Croix-Lambert, Balzac, Europe-Ginglin et Waron). Le Département est également engagé auprès de la commune de Ploufragan afin de rénover la cité de l'Iroise (secteur hors ANRU).

Environnement, agriculture et développement durable de l'économie départementale

Politique de l'eau

Assainissement des eaux usées

En 2015 sera poursuivie et finalisée l'élaboration du Schéma Départemental d'Assainissement avec l'ambition de proposer sur les dix ans à venir les orientations à retenir et les projets à prioriser en matière d'assainissement dans un ligique d'aménagement et de développement durable des territoires. Au budget primitif 2015, il est prévu l'inscription d'un crédit de paiement de 0,26 M€, sans nouvelle AP pluriannuelle.

Alimentation en eau potable

Le nouveau schéma départemental d'alimentation en eau potable devrait être adopté en 2015.

En ce qui concerne les travaux d'interconnexion départementale, le programme de travaux 2015 du SDAEP concerne d'une part la liaison entre le secteur Hillion et le SMAP et d'autre part la section entre La Crarée et Yffiniac (2ème phase). Les modalités d'intervention de la subvention annuelle du Département sont établies à 20 % des travaux engagés, plafonnés à 2 M€ par an. Les inscriptions budgétaires proposées pour 2015 sont de 0,4 M€ en AP nouvelles et de 0,5 M€ en crédits de paiement.

Protection contre les inondations

Dans les Côtes d'Armor, est retenu le projet d'aménagement hydraulique de l'étang de JUGON les LACS, sous Maîtrises d'Ouvrage du département et de la Communauté de Communes Arguenon - La Hunaudaye (CCAH), et pour lequel une inscription budgétaire de 3,23 M€ en AP a été votée par l'Assemblée départementale lors de la DM2 de 2014.

Les travaux, démarrés en août 2014, seront terminés fin 2015. Un crédit de paiement de 1,563 M€ est prévu au budget primitif 2015.

Maîtrise de l'énergie

Conseil en Energie partagée (CEP)

Aujourd'hui, six missions de Conseils en Énergie Partagés portées par les Pays ou Agences Locales de l'Énergie existent sur le département, ce qui représente à l'heure actuelle l'accompagnement personnalisé de 170 communes. En 2015, le pays de Guingamp devrait à son tour s'engager sur la mise en place d'un tel service pour 16 communes de son territoire. A l'instar des années précédentes, il est proposé en 2015 comme en 2014, de verser aux Pays et Agences Locales de l'Énergie associées à un Pays proposant ce service aux communes de moins de 10 000 habitants, ou répondant au cahier des charges ADEME, et aux communautés de communes, une aide à hauteur de 30% du coût de la prestation (entre 0,8 et 1,3 €/an/habitant) pour la première année de sollicitation de cette aide, 20% la deuxième année et 10% la troisième année.

Appel à projets PREBAT

Une nouvelle génération de PREBAT va être adossée au CPER 2015-2020. Les partenaires souhaitent s'orienter vers un soutien à des projets réellement novateurs, prônant notamment l'utilisation de matériaux biosourcés, à faible énergie grise, et une instrumentation plus efficace pour un meilleur suivi des consommations. Un nouveau ré-

glement est en cours d'élaboration dans ce sens, dont l'objectif sera de diminuer l'impact des bâtiments sur le climat via les matériaux utilisés et leur usage, et d'acquérir des compétences dans ce secteur.

Programme Vir'Volt ma maison

L'objectif est de créer les conditions d'un vaste programme de travaux d'amélioration de la performance énergétique des habitations individuelles chauffées principalement à l'électricité sur le territoire du Pays de St Brieuc, soit un parc potentiel de 20 000 logements. L'évolution du nombre de contacts potentiellement éligibles au programme a été marquée par son ouverture à l'ensemble des énergies au 1er septembre 2014. Après 18 mois d'activité, 350 particuliers ont bénéficié de cet accompagnement. Parmi eux, seuls 80 d'entre eux ont mobilisé les aides financières du programme, tandis que 103 ménages ont été orientés vers les aides de l'ANAH. En définitive et pour l'heure, même si le principe du dispositif et l'accompagnement proposé ne sont pas remis en cause, les objectifs quantitatifs du programme sont loin d'être atteints. Au regard des consommations 2013 et 2014, aucun appel de fonds n'est prévu pour 2015. Afin d'améliorer l'aspect incitatif du dispositif, le comité d'animation territorial a décidé d'augmenter le montant du prêt alloué dans le cadre du programme à la mise en oeuvre d'une isolation thermique complète des murs donnant sur l'extérieur (montant porté à 20 000 € depuis le 1er janvier 2015).



Energies renouvelables

Un crédit de paiement de 0,281 M€ est prévu au BP 2015 nécessitant une AP complémentaire de 0,15 M€.

Espaces naturels sensibles

Au titre de l'année 2015, les inscriptions budgétaires prévues sont de 1,1 M€ en autorisation de programme et de 0,96 M€ en crédits de paiement.

Après l'aménagement d'une aire de stationnement au Cap d'Erquy, une liaison piétonne entre le port et le cap d'Erquy sera aménagée en 2015, dans le cadre de l'Opération Grand Site. Sur le marais de Trestel, la première tranche de travaux d'aménagement d'un sentier accessible aux personnes à mobilité réduite devrait démarrer en 2015. La restauration hydraulique du marais est également à l'étude. Sur de nombreux sites naturels, des travaux de réfection ou d'aménagement des équipements d'accueil du public sont prévus en 2015.

Politique Randonnée

Les inscriptions budgétaires prévues pour 2015 sont de 1,04 M€ en autorisation de programme (dont 0,14 M€ pour la Rigole d'Hilvern, 0,85 M€ pour les voies vertes et 0,05 M€ pour le schéma vélo routes), et de 0,84 M€ en crédits de paiement.

Développement de l'artisanat et du commerce

Pôles formation CMA 22

Il est proposé l'inscription d'un crédit de paiement de 0,057 M€ pour solder les opérations de restructuration du pôle formation "Mécanique véhicules industriels" du campus d'Aucaleuc (Dinan) et du CFA de Ploufragan.

Développement du tourisme

Le Planétarium de Bretagne

L'année 2014 va être marquée par l'engagement d'un programme pluriannuel d'investissements de 2,262 M€. Celui-ci

comporte deux tranches :

- 2014-2020 : réfection, mise aux normes bâtiment sécurité, efficacité énergétique et remplacement des cartes graphiques pour 1,373 M€ ;

- 2020-2030 : réaménagement de la salle de projection et remplacement du système de projection pour 0,888 M€.

Les investissements les plus urgents à réaliser dès 2014 (remplacement système climatisation, mise aux normes sécurité, incendie...), représentent un coût de 0,115 M€. Une autorisation de programme de 0,028 M€ est inscrite au budget primitif 2015 au titre de la participation du Département, soit 40 % du montant de travaux prévus cette année visant à améliorer la performance énergétique des locaux (coût : 67 650 €). Cette AP est assortie d'un crédit de paiement de 10 000 €. ■